

Formation aux gestes et soins d'urgences en situation sanitaire exceptionnelle :

Annexe 5 : Stratégie médicale de « damage control »



PERSONNELS CONCERNES

Professionnels de santé et personnels des SAMU, des SMUR et des établissements de santé chargés d'assurer la mise en œuvre de technique de « damage control ».

PRE-REQUIS : AFGSU 1 ou 2

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances pratiques et théoriques nécessaires pour la prise en charge de blessés par arme de guerre. Connaître la stratégie médicale de « damage control ».

CONTENU DU PROGRAMME

Connaître les principes de triage et de prise en charge des blessés par armes de guerre et des autres blessés graves en pré-hospitalier et en intra-hospitalier.

Identifier les différentes phases du « damage control » dans le parcours de soins du blessé (pré-hospitalier, accueil hospitalier, chirurgical).

Maîtriser les indications et les techniques de « damage control » en fonction de la spécialité de chaque intervenant.

Connaître les contraintes sécuritaires liées à ce type de situation et leur conséquence sur l'organisation des secours et des soins.

Savoir assurer la traçabilité des victimes (SINUS/SIVIC) et connaître les principes d'identito-vigilance.

Connaître les organisations spécifiques des plateaux techniques d'accueil : SAU, bloc opératoire, imagerie, biologie médicale, soins post-interventionnels.

Identifier les troubles psychiques post-traumatismes chez les blessés et parmi les personnels et professionnels de santé intervenants.

Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce de décès.

METHODE PEDAGOGIQUE

Techniques de pédagogie active permettant d'expression de l'apprenant et la construction du savoir théorique et pratique.

Apprentissage pratiques sur cas concrets simulés

EVALUATION

Attestation de présence.

Evaluation continue individuelle.

INTERVENANTS

Enseignants en soins d'urgence du CESU 55 formés en situation sanitaire exceptionnelle (Médecins, infirmiers).

CESU 55

2 rue d'Anthouard
55100 VERDUN

Contact :

Secrétariat :

Séverine COYARD
cesu55@ch-verdun.fr
Tel : 03.29.87.48.61

Médecin responsable :

Dr Xavier FINANCE
xfinance@ch-verdun.fr

ORGANISATION :

Apprenants :

Limité à 12 personnes par groupe

Lieu :

CESU 55
CH Verdun Saint-Mihiel

Durée formation :

7 h

Horaires :

8h45-16h45

Coût de la formation :

100€

Date des formations :

6 mars 2023

6 novembre 2023

Formation accessible aux personnes en situation de handicap : contacter le secrétariat